



**Quatrième Conférence  
des Nations Unies sur les pays  
les moins avancés**

Distr. limitée  
6 avril 2011  
Français  
Original : anglais



Istanbul (Turquie)  
9-13 mai 2011

**Comité préparatoire intergouvernemental  
de la quatrième Conférence des Nations Unies  
sur les pays les moins avancés  
Deuxième session**  
New York, 4-8 avril 2011

**Projet de rapport du Comité préparatoire  
intergouvernemental de la quatrième Conférence  
des Nations Unies sur les pays les moins avancés  
sur les travaux de sa deuxième session**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation . . . . .	2
II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux . . . . .	3
III. Préparatifs techniques de la Conférence . . . . .	3
IV. Mesures prises par le Comité préparatoire . . . . .	5
V. Déclarations . . . . .	5
VI. Participants . . . . .	5



## **I. Questions d'organisation**

### **A. Ouverture de la session**

1. La deuxième session de fond du Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 4 au 8 avril 2011. Jarmo Viinanen (Finlande), Président du Comité, a ouvert la session.
2. Le Chef du Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, Timur Alasaniya, a assuré les fonctions de secrétaire du Comité préparatoire.
3. La liste des participants a été publiée sous la cote A/CONF.219/IPC/INF/2/Rev.1.

### **B. Composition du Bureau**

4. Les membres du Bureau étaient les suivants :

Président :

M. Jarmo Viinanen (Finlande)

Vice-Présidents :

M. Abdulkalam Abdul Momen (Bangladesh)

M. Gary Francis Quinlan (Australie)

M. Federico Alberto Cuello Camilo (République dominicaine)

M. Aman Hassen Bame (Éthiopie)

M. Léo Mèrorès (Haïti)

M<sup>me</sup> Lilla Makkay, Directrice de la coopération au développement international et de l'aide humanitaire, Ministère des affaires étrangères (Hongrie)

M. Hardeep Singh Puri (Inde)

M. Brian G. Bowler (Malawi)

M. Andrej Logar, Ambassadeur, Sous-Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères (Slovénie)

Rapporteur :

M. Jean-Francis Régis Zinsou (Bénin)

Membres de droit :

La Turquie (pays hôte de la Conférence) et les membres du Bureau de coordination internationale du Groupe des pays les moins avancés, à savoir le Bénin, le Népal, les Îles Salomon et le Soudan.

## II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. À sa 1<sup>ère</sup> séance plénière, le 4 avril 2011, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux ci-dessous (voir A/CONF.219/IPC/7).

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental.
3. Préparatifs techniques de la Conférence.
4. Approbation du projet de document final pour soumission à la Conférence.
5. Préparatifs pratiques de la Conférence :
  - a) Approbation du projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence;
  - b) Approbation du projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité préparatoire intergouvernemental.

## III. Préparatifs techniques de la Conférence

6. À la même séance, le Comité préparatoire a examiné les préparatifs de fond de la Conférence. À cet égard, il a entendu un exposé du Secrétaire général de la Conférence, Cheick Sidi Diarra, Secrétaire général adjoint, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. D'autres exposés ont été présentés par Ertuğrul Apakan, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, s'exprimant en sa qualité de représentant du pays hôte de la Conférence; par Anda Filip, Observatrice permanente de l'Union interparlementaire auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui s'exprimait au sujet du volet parlementaire de la Conférence et du processus préparatoire; par Arjun Karki, Président du Comité directeur de l'Organisation de la société civile, qui s'exprimait au sujet du volet société civile; par Gavin Power, Directeur exécutif adjoint du Bureau du Pacte mondial des Nations Unies, qui s'exprimait au sujet du volet secteur privé; et par Gyan Chandra Acharya, s'exprimant en sa qualité de Président du Bureau de coordination internationale du groupe des pays les moins avancés (voir par. \_\_\_\_).

7. Pour l'examen du point 3 de l'ordre du jour, le Comité était saisi des documents suivants :

- a) Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sur les travaux de sa première session (A/CONF.219/IPC/6);

b) Résumés des documents finals des différentes manifestations précédant la Conférence (A/CONF.219/IPC/10);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation décennaux de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (A/66/66-E/2011/78);

d) Documents de référence :

i) Résumés et synthèses des rapports nationaux sur l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010<sup>1</sup>;

ii) Manifestations préparatoires à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (deuxième édition);

iii) *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD/LDC/2010)<sup>2</sup>.

8. Toujours à sa 1<sup>ère</sup> séance plénière, le 4 avril 2011, le Comité préparatoire a tenu un débat général sur les préparatifs de fond de la Conférence, notamment sur le document final de la Conférence (voir par. \_\_\_\_).

9. Pendant le débat général, le Comité a entendu 16 déclarations, dont 14 ont été prononcées par des États Membres et 2 par des organisations intergouvernementales. Les représentants de l'Argentine (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Hongrie (au nom de l'Union européenne), de l'Indonésie (au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), du Canada (au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), du Paraguay (au nom du Groupe des pays en développement sans littoral), des Maldives, de la Chine, de l'Afrique du Sud, du Lesotho, du Pakistan, du Brésil, de la Gambie, de la République-Unie de Tanzanie et de la République de Corée ont fait une déclaration (voir par. \_\_\_\_).

10. Des déclarations ont été faites, au nom d'institutions internationales et de la société civile, par les représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et du Fonds commun pour les produits de base (voir par. \_\_\_\_).

11. Du 4 au 8 avril, le Comité a tenu cinq séances officielles, pendant lesquelles il a examiné le document final de la Conférence. Pour ses travaux, il était saisi d'un projet de document final (A/CONF.219/IPC/CRP.1 et A/CONF.219/IPC/CRP.2) qui avait fait l'objet de négociations entre les parties prenantes pendant l'intersession.

12. À la 4<sup>e</sup> séance officielle, le 6 avril, le représentant de la Turquie, au nom du pays hôte, a présenté au Comité les aspects logistiques de la participation à la Conférence.

---

<sup>1</sup> Des rapport nationaux ont été présentés par les pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Togo, Tuvalu, Yémen et Zambie (ces rapports sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.un.org/wcm/content/site/ldc/lang/fr/home/documents/pid/11422>).

<sup>2</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés : vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les pays les moins avancés* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.10.11.D.5).

13. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 8 avril, le Comité préparatoire a examiné les points 4 et 5 de l'ordre du jour, y compris les deux alinéas.

#### **IV. Mesures prises par le Comité préparatoire**

##### **A. Adoption du rapport du Comité préparatoire**

14. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa deuxième session (A/CONF.219/IPC/L.3) et autorisé le Rapporteur à l'établir sous sa forme finale en tenant compte des travaux du Comité.

##### **B. Décisions adoptées par le Comité préparatoire**

15. À la même séance, le 8 avril, le Comité préparatoire a adopté les décisions suivantes :

###### **Décision I**

###### **Projet de document final de la Conférence**

Le Comité préparatoire a recommandé que le Président poursuive les consultations entre les États Membres sur le projet de document final en vue de l'établir sous sa forme finale avant la conférence.

###### **Décision II**

###### **Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence**

Le Comité préparatoire a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence (A/CONF.219/IPC/8) et recommandé à la Conférence de l'adopter.

###### **Décision III**

###### **Projet de règlement intérieur de la Conférence**

Le Comité préparatoire a approuvé le projet de règlement intérieur de la Conférence (A/CONF.219/IPC/L.2) et recommandé à la Conférence de l'adopter.

#### **V. Déclarations**

[À insérer ultérieurement]

#### **VI. Participants**

---